

LE TRI & vous

LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE SYNDICAT DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Sycléa
syndicat de collecte
des déchets ménagers



Bilan 2025 : une année encourageante

Moins de déchets produits

La quantité globale de déchets ménagers collectée (hors gravats et déchets verts) a baissé de 5,5% en 2025.

Ce résultat est le fruit :

- d'une réduction des déchets,
- d'un tri plus performant,
- du développement du compostage.

Une redevance stable en moyenne

Grâce aux évolutions tarifaires et à la réduction des déchets :

- le **montant moyen de la redevance** est resté stable en 2025,
- les **petits producteurs de déchets** ont vu leur facture baisser,
- les usagers produisant davantage ont observé une **augmentation liée à leur usage réel** (principe producteur-payeur).

ENSEMBLE, continuons sur cette dynamique positive

L'année 2025 montre que nos efforts collectifs portent leurs fruits. En 2026, avec SYCLÉA, nous poursuivons les objectifs suivants :

- réduire encore les déchets,
- améliorer la qualité du tri,
- maintenir un service performant au coût le plus juste.

REDEVANCE INCITATIVE : CE QUI A CHANGÉ EN 2025

Afin d'encourager chacun à réduire sa production de déchets, plusieurs évolutions ont été mises en place en 2025 :

- **Levées de bac incluses :**
passage de **12 à 8 levées.**
- **Accès en déchèterie :**
passage de **15 à 8 passages.**
- **Collecte des sacs jaunes :**
toujours sans limite.

Cette évolution a permis :

- une **baisse du tarif** d'abonnement 2025 de **3 à 5 €** selon le volume du bac,
- une **maîtrise des coûts**, malgré l'inflation et l'augmentation de la **TGAP** (Taxe sur l'enfouissement des déchets),
- de **responsabiliser chacun** face à sa production de déchets.



Compostage : poursuivons la dynamique !

Vous êtes chaque année plus nombreux à composter vos biodéchets, et cela fait une vraie différence.

Le compostage

- **réduit** fortement la part d'ordures ménagères,
- **valorise** localement la matière organique,
- **diminue** les transports et l'enfouissement.

Envie d'un site de compostage partagé ?

Syclea vous accompagne : installation, conseils, mobilisation des bénévoles, autorisation communale...

COMPOSTEURS INDIVIDUELS À PRIX RÉDUIT

Modèles bois ou plastique à partir de

20€

Pour commander votre composteur

 **syclea85.fr**

 **02 51 57 11 93**

Déchets verts : qualité des apports = qualité de la valorisation

Les déchets verts déposés en déchèterie sont valorisés localement sur les champs agricoles. C'est pourquoi il est essentiel de préserver la qualité des apports :



ÉVITER LES CORPS ÉTRANGERS :

pots plastiques, sacs, grillages, ficelles, plastiques horticoles...



ASTUCE AVANT D'ALLER EN DÉCHÈTERIE

Pensez à valoriser vous-même une partie de vos déchets verts :

- broyage,
- compostage,
- paillage (écologique, simple, économique !).



**DÉCOUVREZ
LE GUIDE
DU PAILLAGE
ET DU COMPOSTAGE**



Votre facture

FACTURE JOINTE À CETTE LETTRE

Elle comprend :

- l'abonnement du second semestre 2025,
- la part variable 2025, calculée selon vos levées et passages supplémentaires.

PROCHAINE FACTURE

Elle sera émise en octobre 2026 et concernera l'abonnement du premier semestre 2026.

Une question ?

 **syclea85.fr**

 **02 51 57 11 93**

Syclea
syndicat de collecte
des déchets ménagers